



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie Numérique
et de la Transformation Digitale



Jeudi, 25 novembre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

L'Union africaine et le Gouvernement Togolais ont annoncé aujourd'hui le déploiement réussi de la norme harmonisée de l'Union africaine sur le Passe Vaccinal (Trusted Vaccines) et la norme du Certificat de Test COVID-19 (Trusted Travel) au Togo. Le déploiement a été entrepris avec le soutien du Consortium PanaBIOS. Alors que de nombreux pays africains déploient la solution Trusted Vaccines et que plusieurs autres ont lancé Trusted Travel au cours des derniers mois, le Togo devient le premier pays à offrir un passeport vaccinal et un certificat de test continental à ses citoyens, améliorant ainsi considérablement leur capacité à bénéficier des dispositions de libre circulation inscrites dans l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Lomé (Togo), 25 novembre 2021 – Pour assouplir les restrictions liées au COVID-19 et préparer la réouverture imminente de leurs frontières et de leurs économies, les États africains, sous l'égide de l'Union africaine, s'appuient sur des technologies innovantes. En effet, l'Union africaine a déployé ses plateformes Trusted Vaccines et Trusted Travel pour favoriser l'harmonisation des certificats de vaccination et la vérification des résultats des tests sur tout le continent.

Aujourd'hui, de nombreux pays dans le monde s'appuient sur des inspections visuelles peu sûres des documents sanitaires en raison de l'absence d'un mécanisme international fiable pour garantir l'authenticité. Cette situation menace fortement la biosécurité mondiale. Dans ce contexte, la République du Togo est fière d'annoncer l'intégration réussie de son système numérique national de test et de vaccination COVID-19 avec celui développé par l'Union africaine et le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies, entièrement conforme aux normes continentales harmonisées de Trusted Vaccines et Trusted Travel.

Alors que de nombreux pays africains ont déployé la norme Trusted Travel pour la vérification du test COVID-19 et sont en train de déployer le système Trusted Vaccines pour l'authentification des certificats de vaccination au niveau continental, le succès du Togo à intégrer les deux systèmes simultanément aujourd'hui marque une étape capitale.

Le rôle pionnier du Togo dans l'intégration du système Trusted Vaccines est d'autant plus justifié car le gouvernement togolais a mis en place une stratégie de vaccination efficace, positionnant le Togo comme l'un des pays ayant le taux de vaccination le plus élevé de la sous-région. Aujourd'hui, plus d'un million de personnes (environ 25% de la population cible au Togo), se sont déjà inscrites sur la plateforme numérique mise en place par le pays lors du lancement de la campagne de vaccination, dans le but d'enrôler et de suivre les personnes vaccinées.

Le Togo a également entièrement numérisé tous les éléments de son plan de vaccination anti COVID-19. Sa plateforme, entièrement développée au Togo, permet la délivrance d'un certificat de vaccination numérique COVID-19 équipé d'un code QR aux personnes ayant reçu le nombre minimum de doses requis. Puisque cette solution numérique répond aux normes et standards internationaux, le gouvernement togolais a établi en un temps record la réciprocité avec le système de certificats de vaccination numériques COVID-19 de l'Union africaine et, en partenariat avec le Consortium PanaBIOS, la compatibilité avec les normes Trusted Travel et Trusted Vaccines.

La reconnaissance des efforts numériques du Togo par l'Union africaine marque une fois de plus l'engagement du pays à utiliser l'innovation et la coopération pour endiguer la progression du COVID-19. Le Togo s'est également engagé dans le projet BIOMARS de gestion numérique du COVID-19 de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et fera d'autres annonces prochainement.

Le Professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, a réaffirmé la volonté de l'État togolais de protéger sa population contre le Coronavirus : *« Les efforts du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19, notamment dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale, sont recommandables. Avec plus de 500 000 personnes totalement vaccinées et près d'un million de personnes partiellement vaccinées, le Togo affiche aujourd'hui un taux de vaccination de 12% et œuvre pour une nette amélioration de ce taux d'ici la fin de l'année. C'est donc une joie pour nous que ces efforts soient soutenus par l'Union africaine, l'Africa CDC et le Consortium PanaBIOS, qui travaillent tous avec diligence pour assurer la production et la vérification sécurisées et fiables des certificats de vaccination à l'échelle continentale ».*

Cina Lawson, ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale, a de son côté indiqué que *« les solutions numériques conçues par le Togo depuis l'avènement du COVID-19 répondent aux normes internationales, ce qui nous permet aujourd'hui d'établir en un temps record l'interopérabilité avec le reste du monde. C'est une fierté supplémentaire pour nous que l'Union africaine reconnaisse notre certificat numérique COVID-19, après sa récente reconnaissance par les 27 États membres de l'Union européenne ».*

La numérisation du certificat de vaccination est une première étape dans l'effort de numérisation du secteur de la santé au Togo. A terme, cette digitalisation permettra, entre autres, l'accompagnement continu des patients 24h/24 et posera les bases du développement de la télémédecine. La reconnaissance du certificat togolais de vaccination COVID-19 par l'Union africaine témoigne également de l'importance pour les pays de construire des solutions numériques interopérables qui répondent aux exigences du continent dans ce domaine.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

GUIDE D'UTILISATEUR POUR LA TRUSTED TRAVEL PLATEFORME DE L'UNION AFRICAINE POUR LES CERTIFICATS COVID-19

Ce guide a été préparé pour fournir des informations de base sur l'Initiative Voyages de Confiance et Vaccins de Confiance pour les voyages à destination et en provenance du Togo.

Pour les voyageurs sortants

- Toute personne ayant l'intention de voyager à partir du Togo est tenue de vérifier les exigences de voyage des pays de destination et de transit, y compris les exigences relatives au test COVID-19 sur <https://africacdc.org/trusted-travel/>.
- Tous les passagers en partance doivent se présenter avec un résultat négatif au test PCR COVID-19 effectué par l'un des laboratoires autorisés par Trusted Travel.

Remarque :

- Seuls les laboratoires de test RT-PCR COVID-19 autorisés qui ont été intégrés au système TT peuvent être choisis pour effectuer des tests.
- Les laboratoires nouvellement autorisés peuvent être trouvés en visitant le portail Trusted Travel et en créant un compte sur <https://trustedtravel.panabios.org>.
- Pour trouver les laboratoires autorisés, les voyageurs doivent indiquer leur pays d'origine et leur destination prévue.
- Les voyageurs doivent présenter les documents de voyage nécessaires, comme le passeport et le billet d'avion, lorsqu'ils se rendent dans les laboratoires. Ils doivent indiquer la même adresse électronique et le même numéro de téléphone mobile qu'ils comptent utiliser pour gérer leur compte en ligne sur voyage.gouv.tg.
- Une fois que le voyageur s'est fait tester ou vacciner dans l'un des laboratoires ou centres de vaccination agréés, il recevra un certificat de test et un carnet de vaccination générés par le système par courrier électronique de la part du laboratoire de test et/ou de <https://voyage.gouv.tg>. Les voyageurs peuvent télécharger des copies de leur carnet de vaccination ou de leurs codes TT sur les sites <https://vaccin.covid19.gouv.tg> et <https://voyage.gouv.tg>, respectivement.